

N° de modèle _____
N° de série _____
Numéro de modèle de la BDA _____
Numéro de série de la BDA _____
Date d'achat _____

INSTRUCTIONS D'INSTALLATION ET D'UTILISATION

Climatiseur de toit DuraSea

Climatiseur de toit			
Description	Modèle	Utiliser avec boîte de distribution d'air (non incluse)	
		Modèle	Commandes
Climatiseur	489516P 489516A	3314861.000	Mécaniques, intégrées



**LAISSER ces instructions avec ce produit.
Le propriétaire doit les lire attentivement.**

RÉVISION B

Formulaire n° 3315824.000 11/16
(Anglais 3315430.000_B)
©2016 Dometic Corporation
LaGrange, IN 46761

ÉTATS-UNIS

SERVICE OFFICE
Dometic Corporation
1120 North Main Street
Elkhart, IN 46514

CANADA

Dometic Corporation
46 Zatonski, bureau 3
Brantford, ON N3T 5L8

**ADRESSES DES
CENTRES DE SERVICE
APRÈS-VENTE OU DES
CONCESSIONNAIRES,
consulter :**
www.eDometic.com

INTRODUCTION

Ce climatiseur (ci-après appelé « appareil » ou « produit ») est conçu pour s'installer sur le toit d'un bateau lors de la fabrication du bateau, ou après.

Cet appareil peut être installé par une personne et l'aide brève d'autres personnes. Se servir de ces instructions pour s'assurer que le produit est correctement installé et qu'il fonctionne bien.

Dometic Corporation se réserve le droit de modifier l'aspect et les spécifications du produit sans préavis.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	2
INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ IMPORTANTES	3
A. Reconnaître le symbole donnant des renseignements sur la sécurité	3
B. Comprendre les mots signalant de faire attention	3
C. Directives supplémentaires	3
D. Messages généraux sur la sécurité	3
SYMBOLES UTILISÉS DANS LE DOCUMENT	3
SPÉCIFICATIONS	4
A. Tableau – données de l'appareil	4
B. Exigences pour le toit	4
INSTRUCTIONS D'INSTALLATION	5
A. Choix de l'emplacement de l'appareil	5
B. Préparation du toit	5
C. Exigences pour le câblage	6
D. Pose de l'appareil sur le toit	6
E. Installation de l'appareil	7
F. Câblage	9
G. Installation de la BDA	9
INSTRUCTIONS D'UTILISATION	11
A. Commandes	11
B. Position ARRÊT (« OFF ») (●)	11
C. Refroidissement (graphique bleu)	11
D. Chauffage (avec module de chauffage en option installé)	11
E. Ventilation (graphique noir)	11
F. Refoulement d'air central	11
MAINTENANCE	12
A. Filtre à air	12
B. Boîtier de la BDA	12
C. Moteur du ventilateur	12
INFORMATIONS GÉNÉRALES	12
A. Formation de givre sur le serpentin de l'évaporateur	12
B. Gain thermique	12
C. Condensation	12
ENTRETIEN – L'APPAREIL NE FONCTIONNE PAS	13
SCHÉMAS DE CÂBLAGE	13
A. Schéma de câblage de l'appareil	13
B. Schéma de câblage de la BDA	13
GARANTIE LIMITÉE DU PROPRIÉTAIRE	14
A. CE QUI EST COUVERT	14
B. CE QUI N'EST PAS COUVERT	14
C. PÉRIODE DE COUVERTURE	15
D. SERVICE	15
E. TABLEAU DES PÉRIODES DE GARANTIE	16

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ IMPORTANTES

Ce manuel comporte des renseignements et des instructions sur la sécurité, destinés à permettre aux utilisateurs d'éliminer ou de réduire le risque d'accidents et de blessures.

A. Reconnaître le symbole donnant des renseignements sur la sécurité



Ce symbole d'alerte à la sécurité sert à prévenir les risques de blessures. Obéir à tous les messages qui suivent ce symbole pour éviter des blessures éventuelles, voire la mort.

B. Comprendre les mots signalant de faire attention

Un mot signalant de faire attention identifie les messages sur la sécurité et ceux sur les risques de dommages matériels et indique le niveau ou degré de dangerosité.

⚠ AVERTISSEMENT Indique une situation dangereuse qui, si elle **N'est PAS** évitée, pourrait entraîner de graves blessures ou même la mort.

⚠ ATTENTION Indique une situation dangereuse qui, si elle **N'est PAS** évitée, pourrait résulter en des blessures mineures ou modérées.

AVIS Traite des pratiques **N'impliquant PAS** de risques de blessures.

C. Directives supplémentaires



Lire et suivre toutes les directives et tous les renseignements sur la sécurité pour éviter des blessures, voire la mort.

Lire et comprendre ces instructions avant d'installer/d'utiliser/de réparer ce produit ou d'y faire de l'entretien.

Une installation/un fonctionnement/des réparations/de l'entretien effectués de façon inappropriée sur ce produit peuvent entraîner de graves blessures. Suivre toutes les instructions.

L'installation **DOIT** satisfaire à toutes les exigences des codes de l'ABYC en vigueur, des codes locaux ou nationaux, y compris à celles de la dernière édition des normes suivantes :

ÉTATS-UNIS

- ANSI/NFPA 70, National Electrical Code (NEC)

CANADA

- CSA C22.1, Parties I et II, Code canadien de l'électricité

D. Messages généraux sur la sécurité

⚠ AVERTISSEMENT Le non respect de ces avertissements pourrait entraîner la mort ou de graves blessures :

- Ce produit **DOIT** être installé/réparé par un technicien qualifié de service après-vente.
- **NE** modifier ce produit d'**AUCUNE** façon. La modification peut être extrêmement dangereuse.
- **N'ajouter** à ce produit **AUCUN** dispositif ou accessoire, sauf ceux spécifiquement autorisés par écrit par Dometic Corporation.

SYMBOLES UTILISÉS DANS LE DOCUMENT



Informations supplémentaires **NON** liées à des risques de blessures.



Instructions étape par étape.

SPÉCIFICATIONS

A. Tableau – données de l'appareil

Modèle n°	Capacité nominale W/h (BTU/h) refroidiss.	Alimentation électrique – A	Compresseur charge nominale – A	Compresseur moteur bloqué – A	Ventilateur charge nominale – A	Ventilateur moteur bloqué – A	Réfrigérant R-410A – mL (oz)	Câblage – calibre min. des fils*	Protection du circuit CA*** (fournie par l'installateur)	Taille min. de la génératrice** 1 APP. / 2 APP.
489516P70X	4 397 (15 000)	120 VCA 60 Hz, 1 ph.	13,3	66,0	2,5	5,8	813 (27,5)	Fils de cuivre, calibre 12 AWG jusqu'à 7,3 m (24 pi)	20 A	3,5 kW / 5,0 kW
489516P71X	4 397 (15 000)		13,3	70,0	2,5	5,8	813 (27,5)		20 A	3,5 kW / 5,0 kW
489516A71X	4 397 (15 000)		13,3	70,0	2,5	5,8	813 (27,5)		20 A	3,5 kW / 5,0 kW

* Si la longueur des fils est de plus de 7,3 m (24 pi), consulter le National Electrical Code pour connaître le calibre approprié.

** Dometic Marine fournit des directives **GÉNÉRALES** pour les génératrices. Pour réduire la consommation d'énergie au démarrage jusqu'à 65 %, penser à installer un dispositif de démarrage intelligent SmartStart Dometic.

*** PROTECTION DU CIRCUIT : coupe-circuit ou fusible temporisé, nécessaires.

B. Exigences pour le toit

- Une ouverture carrée de 36,2 ± 0,32 cm (14-1/4 ± 1/8 po) (ci-après appelée « ouverture du toit ») est nécessaire pour installer cet appareil. Cette ouverture fait partie du système de retour de l'appareil et **DOIT** être finie conformément à NFPA 1192.
- Le cas échéant : construction du toit avec ossature à solives/chevrons espacés d'au minimum 41 cm (16 po) de centre à centre.
- Minimum de 3,80 cm (1,5 pouce) et maximum de 15,24 cm (6 pouces) entre le toit et le plafond.

INSTRUCTIONS D'INSTALLATION

A. Choix de l'emplacement de l'appareil

Cet appareil est spécifiquement conçu pour l'installation sur le toit d'un bateau. Ne le monter que l'avant de l'appareil face à la proue et l'extrémité ventilée, face à la poupe. Voir FIG. 4, à la page 6.

Pour la détermination des besoins en refroidissement, prendre en considération les points suivants :

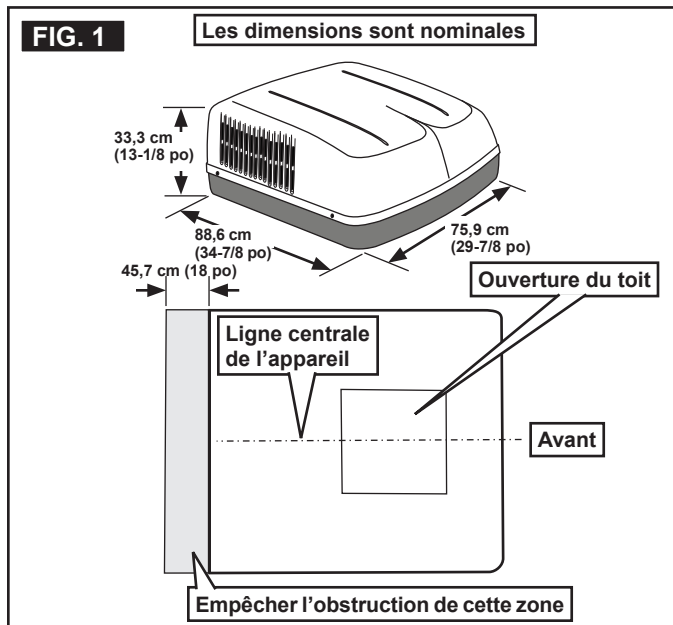
- Dimensions du bateau;
- Surface des fenêtres (meilleur gain thermique);
- Quantité d'isolant dans les parois et le toit;
- Emplacement géographique de l'endroit où le bateau sera utilisé;
- Niveau de confort personnel requis.

Il est préférable que l'appareil soit installé sur une surface du toit relativement plate et de niveau. Voir ci-dessous l'inclinaison maximale acceptable.

Numéro de modèle	Inclinaison max.
489516P	15°
489516A	

1. Après avoir choisi l'emplacement :

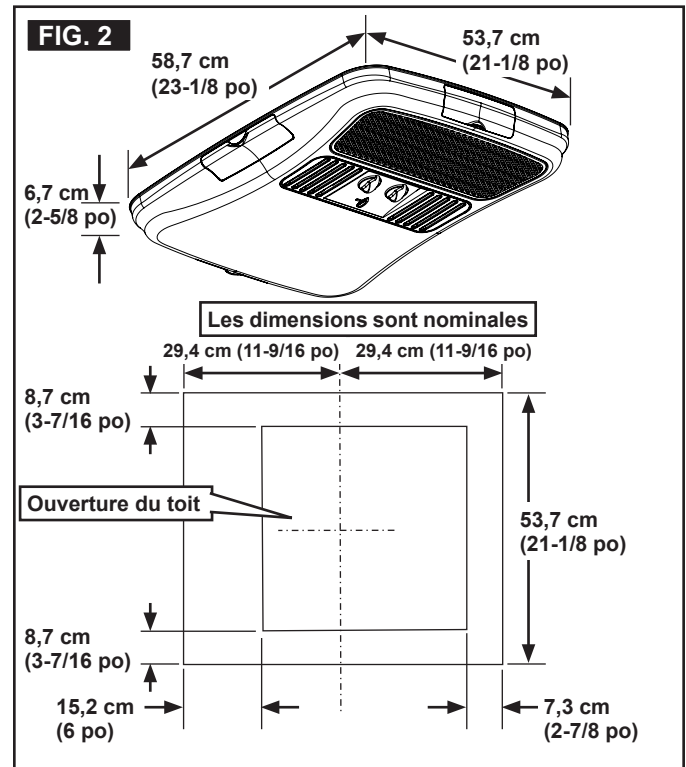
- a. Rechercher d'éventuels obstacles dans la zone choisie pour l'installation de l'appareil (FIG. 1).



- b. **AVIS** Conserver l'intégrité de la structure. Sinon, le produit et/ou le bateau pourraient subir des dommages.

Le toit doit pouvoir soutenir une charge de 59 kg (130 lb) lorsque le bateau est en mouvement. Normalement, une valeur de 91 kg (200 livres) pour la charge statique convient.

- c. Rechercher dans la cabine du bateau d'éventuelles obstructions pour la boîte de distribution d'air (ci-après appelée « BDA ») (comme ouvertures de portes, cloisons, rideaux, plafonniers, etc.) (FIG. 2).



B. Préparation du toit

1. **⚠ AVERTISSEMENT** RISQUE DE FEU OU DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE. Vérifier qu'il n'y a aucun obstacle (fils, tuyaux, etc.) à l'intérieur du toit et/ou des parois du bateau. **FERMER** l'arrivée de gaz, débrancher l'alimentation 120 VCA du bateau et débrancher la borne (+) 12 VCC de la batterie d'alimentation **AVANT** de percer ou de couper dans le bateau. Le non respect de ces avertissements pourrait entraîner de graves blessures ou la mort.

i Ouverture – Avant de préparer l'ouverture dans le plafond, lire toutes les instructions qui suivent pour entreprendre l'installation.

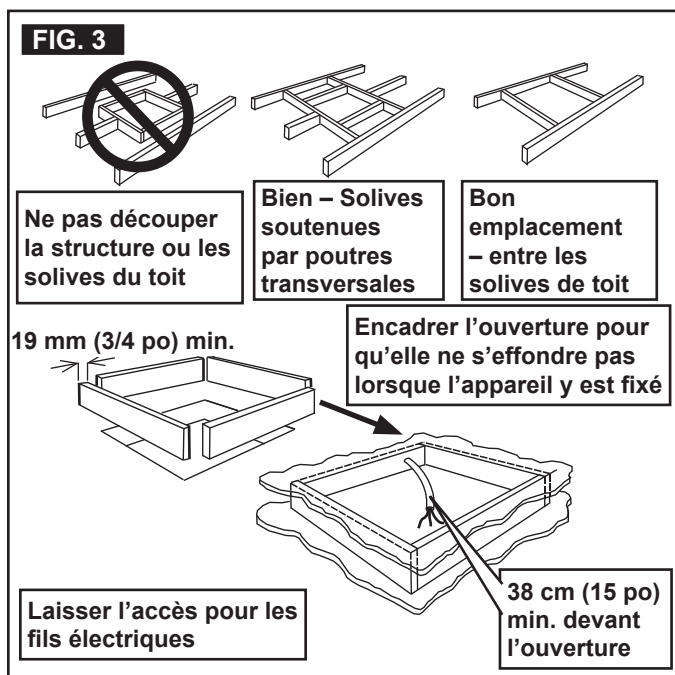
2. Marquer soigneusement l'ouverture dans le toit et la découper. Voir la section B. Exigences pour le toit, à la page 4.
3. **AVIS** Conserver l'intégrité de la structure. Sinon, le produit et/ou le bateau pourraient subir des dommages.

AVIS **NE JAMAIS** créer de points bas sur le toit du bateau. Sinon, l'eau pourrait s'accumuler et entraîner des fuites.

INSTRUCTIONS D'INSTALLATION

Utiliser l'ouverture du toit comme guide pour découper une ouverture identique dans le plafond.

L'ouverture doit être encadrée pour avoir un bon support et empêcher l'aspiration de l'air de la cavité. Utiliser des planchettes de bois de 19 mm (3/4 po) d'épaisseur. Prévoir un trou pour l'alimentation électrique à l'avant de l'ouverture (FIG. 3).



C. Exigences pour le câblage

1. Acheminer un fil d'alimentation en cuivre de 120 VCA, avec mise à la terre, entre la boîte des disjoncteurs/fusibles temporisés et l'ouverture du toit. Utiliser un câble mono-brin à isolant non métallique, homologué/certifié. Voir A. Tableau – données de l'appareil, à la page 4.
 - a. Ce fil d'alimentation doit passer dans la partie avant de l'ouverture du toit.
 - b. Ce circuit **DOIT** être un circuit indépendant protégé par un disjoncteur ou un fusible temporisé. Voir A. Tableau – données de l'appareil, à la page 4.
 - c. Veiller à laisser dépasser au moins 38 cm (15 po) du fil dans l'ouverture du toit. Il sera ainsi facile d'effectuer le raccordement au niveau de la boîte de connexion.
 - d. Protéger le fil par une méthode approuvée, à son point de passage dans l'ouverture.

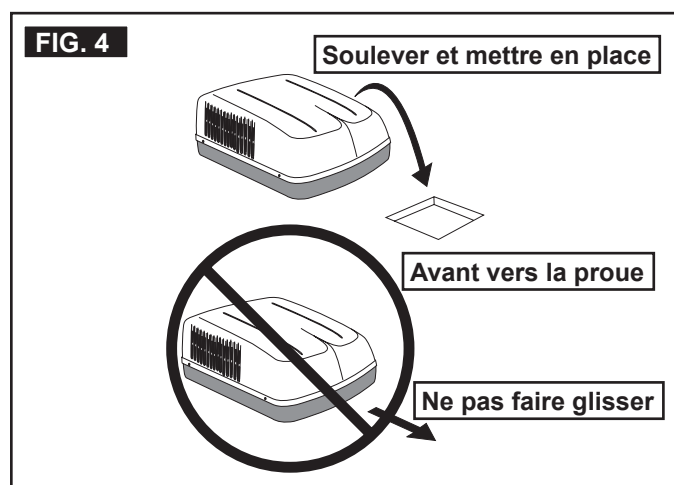
D. Pose de l'appareil sur le toit

1. Retirer l'appareil de son emballage et jeter l'emballage.
2. **⚠ ATTENTION** RISQUE DE BLESSURE (LEVAGE). Utiliser une technique appropriée pour soulever et retenir le produit. Le non respect de cette consigne pourrait entraîner des blessures.

Placer l'appareil sur le toit.

3. **⚠ AVIS** **NE PAS** faire glisser l'appareil. Sinon, le joint (sous l'appareil) pourrait être endommagé, ce qui pourrait entraîner des fuites.

Soulever l'appareil et le placer au-dessus de l'ouverture préparée en se servant du joint comme guide (FIG. 4).



4. Placer l'ensemble de BDA (commandé séparément) à l'intérieur du bateau. Cette boîte contient du matériel de montage de l'appareil qui sera utilisé à l'intérieur du bateau.

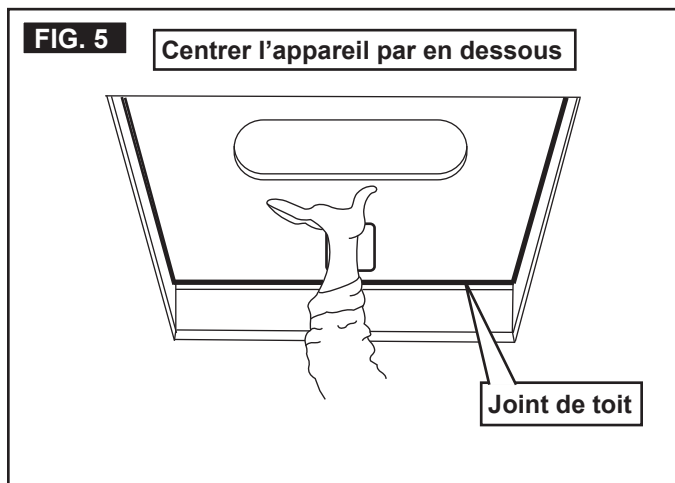


Ceci termine le travail extérieur. Des réglages mineurs peuvent être faits à partir de l'intérieur du bateau, au besoin.

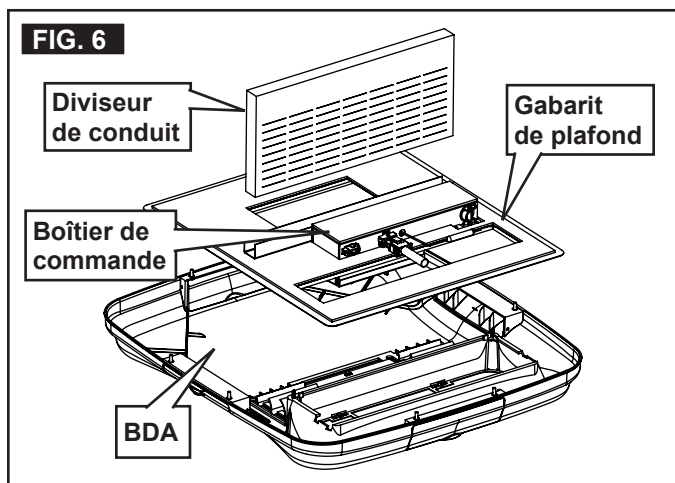
INSTRUCTIONS D'INSTALLATION

E. Installation de l'appareil

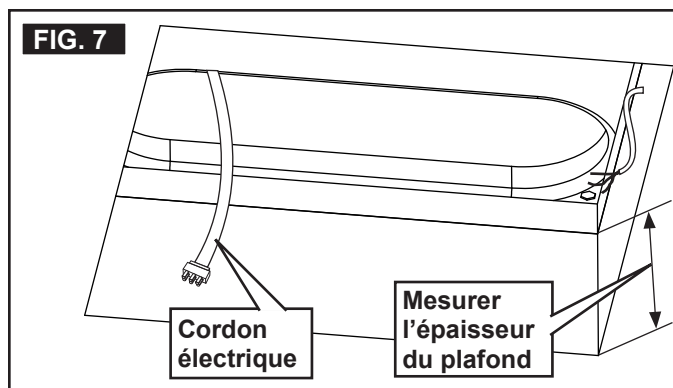
1. Vérifier l'alignement et ajuster au besoin l'appareil (le joint de toit est centré sur l'ouverture du toit) (FIG. 5).



2. Retirer la BDA et le matériel de montage du cartonage (FIG. 6).

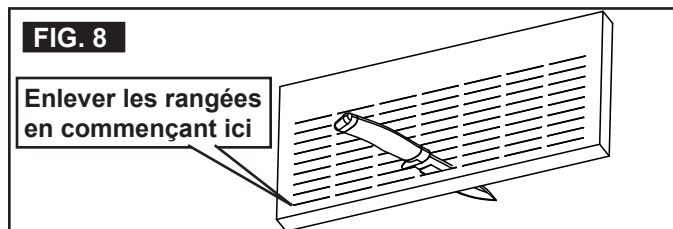


3. Pour tous les modèles énumérés dans ce manuel, le montage de l'ensemble de BDA se fait à l'aide de 4 boulons.
4. À travers l'ouverture de retour d'air, saisir le cordon électrique de l'appareil pour un raccordement ultérieur (FIG. 7).



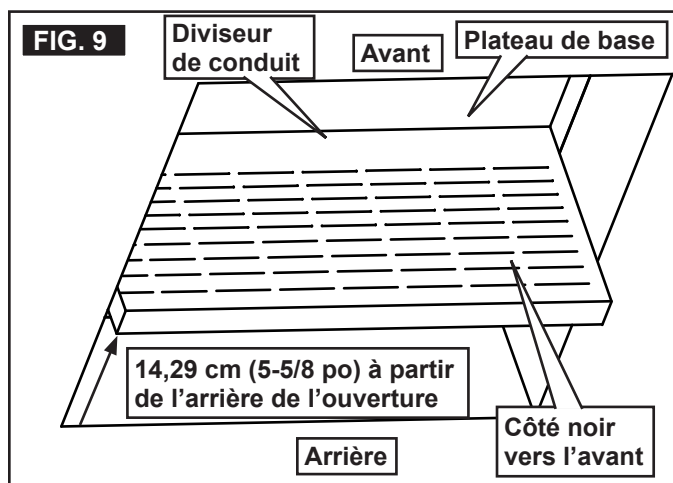
5. Installation du diviseur de conduit
 - a. Mesurer l'épaisseur du plafond (FIG. 7).
 - b. Enlever le nombre de rangées comme il est indiqué dans le tableau ci-dessous (FIG. 8).

Épaisseur du plafond (cm/po)		Nombre de rangées à enlever	Épaisseur du plafond (cm/po)		Nombre de rangées à enlever
Min.	Max.		Min.	Max.	
15,2/6,0	16,5/6,5	0	8,9/3,5	10,2/4,0	5
14,0/5,5	15,2/6,0	1	7,6/3,0	8,9/3,5	6
12,7/5,0	14,0/5,5	2	6,4/2,5	7,6/3,0	7
11,4/4,5	12,7/5,0	3	5,1/2,0	6,4/2,5	8
10,2/4,0	11,4/4,5	4	3,8/1,5	5,1/2,0	9



- c. Installer doucement le diviseur de conduit dans l'ouverture du toit, à 14,29 cm (5-5/8 po) en arrière de l'ouverture (FIG. 9).

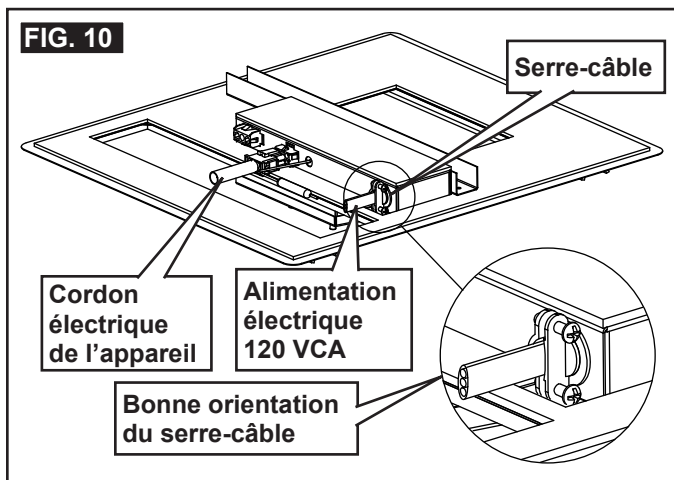
i Le dos en feuille d'aluminium fait face à l'arrière de l'appareil.



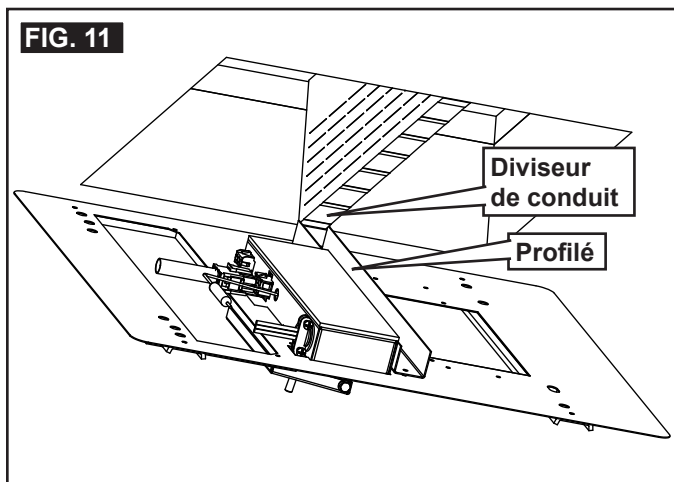
INSTRUCTIONS D'INSTALLATION

6. Installation du gabarit de plafond

- a. Raccorder le cordon électrique à 6 broches de l'appareil dans le connecteur correspondant à 6 broches du module électronique. La fiche, polarisée, ne s'installe que dans un sens (FIG. 10).



- b. Installer le serre-câble non métallique fourni dans l'ouverture découpée pour la boîte de connexion. Voir (FIG. 10) l'orientation de ce serre-câble.
- c. Acheminer le fil électrique 120 VCA, précédemment installé, par le serre-câble et dans la boîte de connexion.
- d. Immobiliser le fil d'alimentation 120 VCA à l'aide de la pince du serre-câble, en faisant attention à ne pas endommager les fils (FIG. 10).
- e. Tenir le gabarit contre l'ouverture du toit et aligner le profilé du gabarit avec le diviseur de conduit, précédemment installé (FIG. 11).



- f. Tenir le gabarit contre l'ouverture du toit, en poussant vers le haut et commencer à visser, à la main, chaque boulon, dans le gabarit et le plateau de base (FIG. 12) et (FIG. 13).

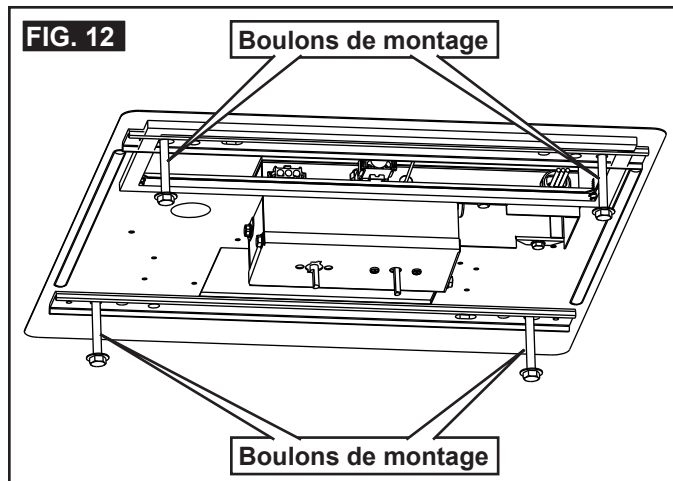
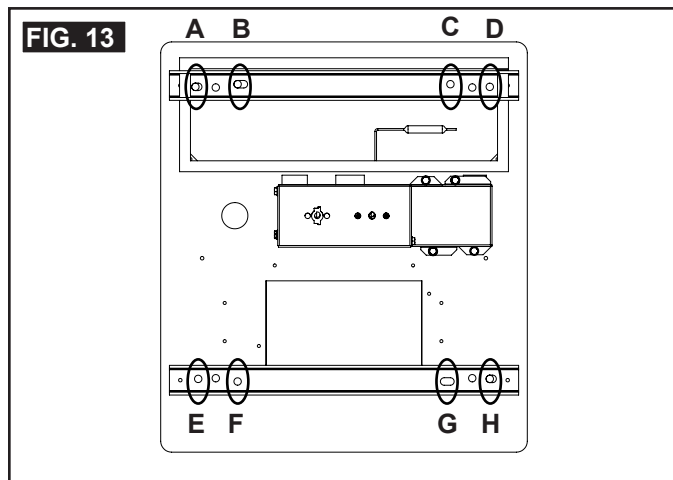


Tableau - disposition des boulons de montage (FIG. 13)

Modèle	Emplacement des boulons
489516P 489516A	A, D, E et H



- g. **AVIS** Serrer les boulons aux valeurs de couple appropriées. Un serrage excessif pourrait endommager le plateau de base de l'appareil ou le gabarit de plafond. Un serrage insuffisant donnerait une étanchéité inadéquate du joint de toit, avec risque de fuites.

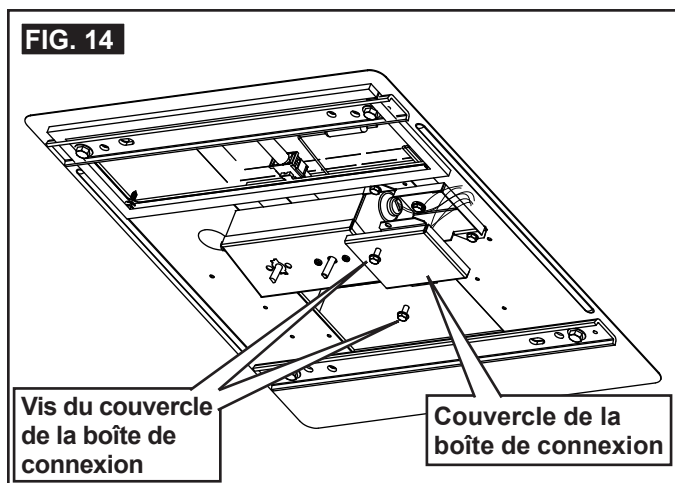
Serrer **UNIFORMÉMENT** les 4 boulons à un couple de 40 à 50 lb·po (4,5 à 5 N·m) (FIG. 12).

INSTRUCTIONS D'INSTALLATION

F. Câblage

1. Raccordement à l'alimentation 120 VCA

- a. **⚠ AVERTISSEMENT** RISQUE DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE. Vérifier que l'alimentation 120 VCA est débranchée du bateau. Le non respect de cet avertissement pourrait entraîner de graves blessures ou la mort.
- b. **⚠ AVERTISSEMENT** RISQUE DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE. Assurer la mise à la terre conformément à tous les codes électriques en vigueur. Le non respect de cet avertissement pourrait entraîner de graves blessures ou la mort.
- c. Connecter les fils : blanc à blanc, noir à noir, à l'aide de connecteurs de taille appropriée. Immobiliser le fil de cuivre nu sous la vis de terre dans la boîte de connexion (FIG. 14).



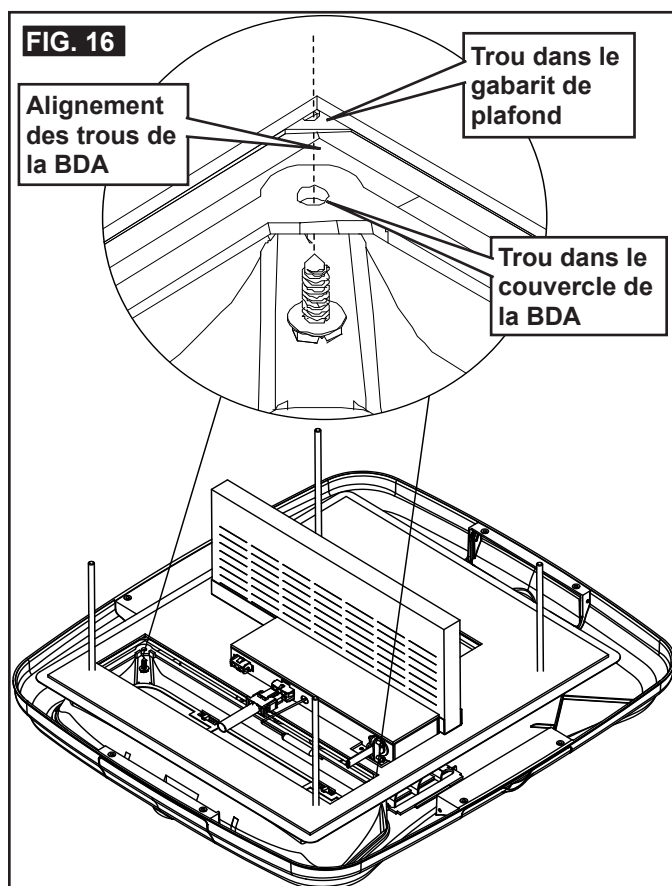
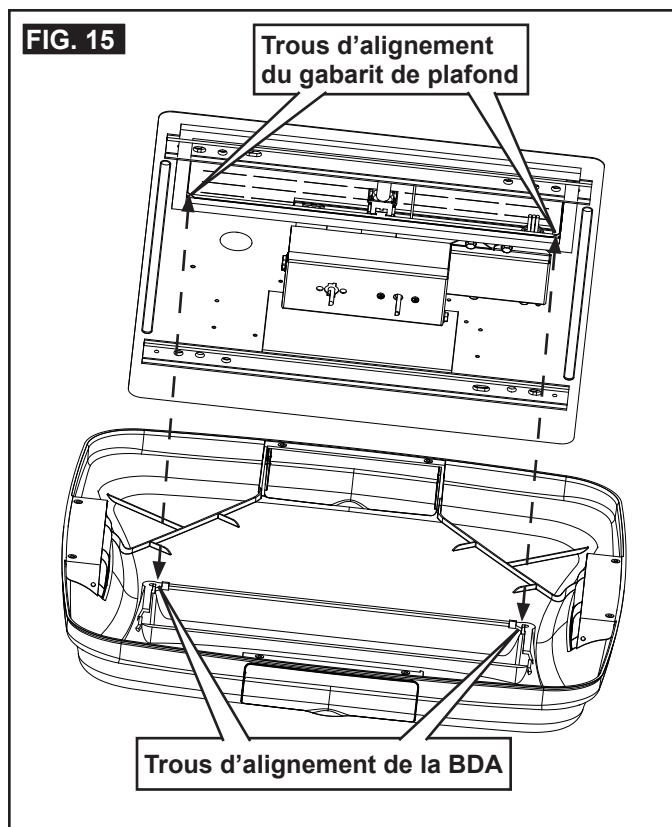
- d. Immobiliser le fil d'alimentation aux connecteurs par du ruban adhésif pour les empêcher de vibrer.
- e. Repousser les fils dans la boîte de connexion et installer son couvercle (FIG. 14).

G. Installation de la BDA

-  1. Aligner la BDA avec le gabarit de plafond (FIG. 15) et (FIG. 16).

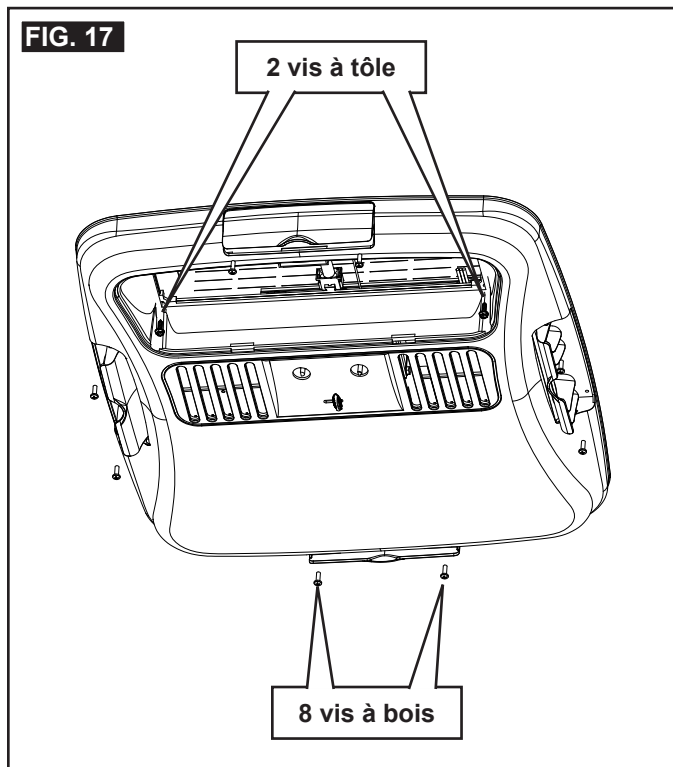


Les volets d'aération avant et arrière sont fournis en pièces détachées. **NE PAS** les installer tant que toutes les vis ne sont pas installées aux étapes 2. et 3.

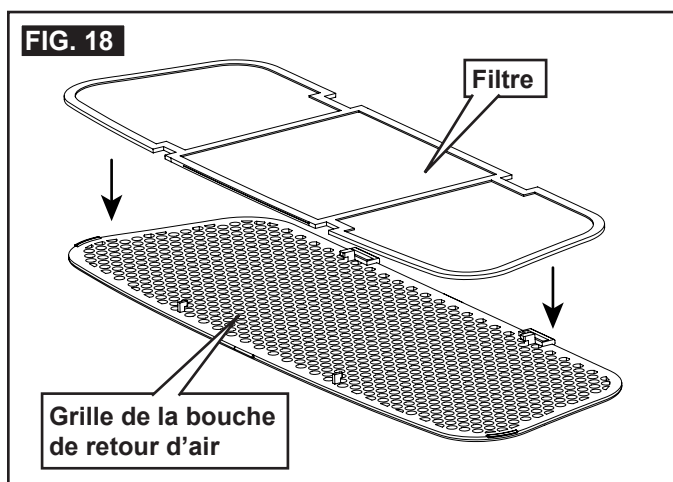


INSTRUCTIONS D'INSTALLATION

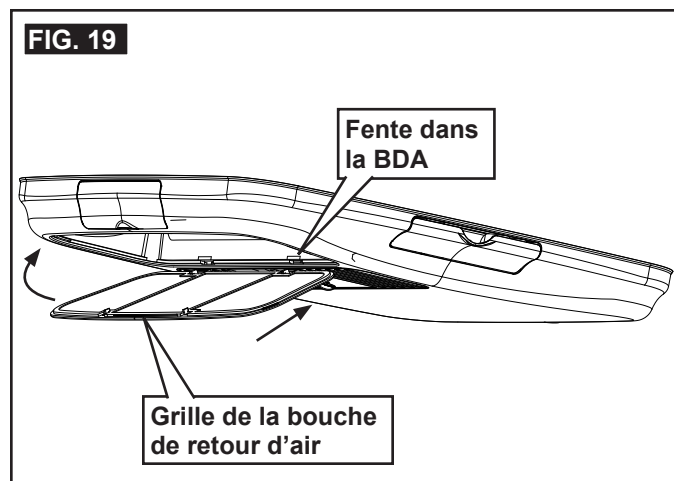
2. Installer deux vis à tôle (fournies) à l'intérieur de l'ouverture de retour d'air pour fixer la BDA au gabarit de plafond (FIG. 17).
3. Installer huit vis à bois (fournies) du côté intérieur des volets avant, arrière et latéraux pour fixer la BDA au gabarit de plafond (FIG. 17).



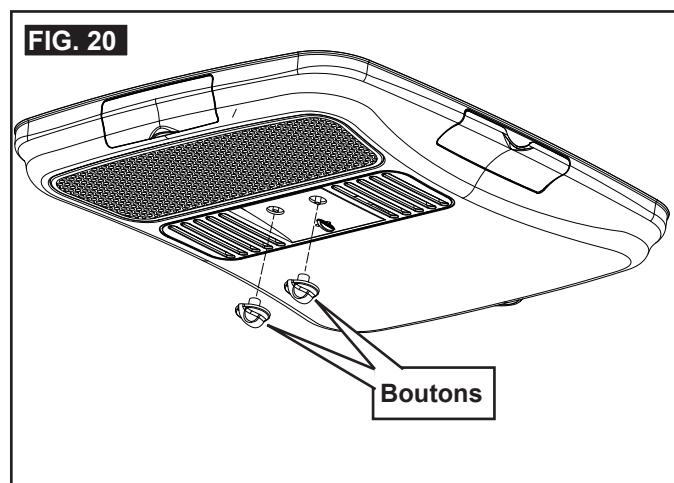
4. Installer les volets d'aération avant et arrière.
5. Placer le filtre dans la grille de la bouche de retour d'air. Sur certains appareils, il peut déjà être installé (FIG. 18).



6. Installer la grille de la bouche de retour d'air dans la BDA. Coulisser le taquet de la grille de la bouche de retour d'air dans la fente de la BDA, le tourner vers le haut et l'enclencher en place (FIG. 19).



7. Installer les boutons de commande dans la BDA (FIG. 20).

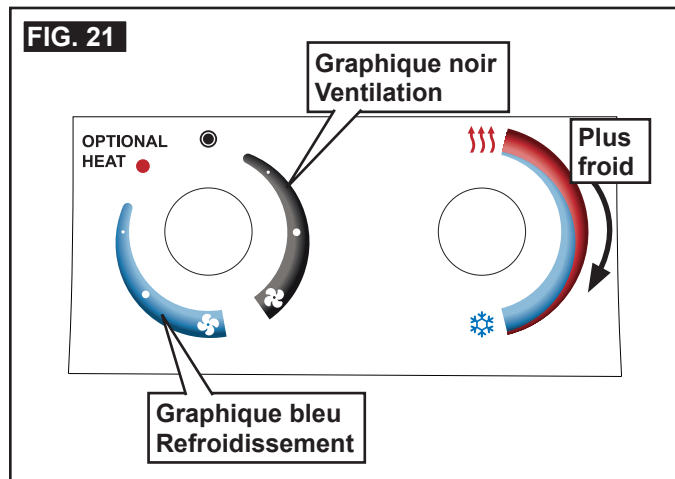


8. L'installation de l'appareil est maintenant terminée et l'appareil est prêt à fonctionner. Il peut maintenant être raccordé à l'alimentation électrique.
9. Vérifier que toutes les caractéristiques du système installé fonctionnent correctement. Bien lire les instructions d'utilisation suivantes avant de faire fonctionner l'appareil.

INSTRUCTIONS D'UTILISATION

A. Commandes

1. Le sélecteur comporte huit positions y compris « OFF » (ARRÊT). Ce sélecteur commande les vitesses du ventilateur, les modes de refroidissement et les modes de chauffage en option (FIG. 21).



2. Le thermostat commande le fonctionnement MARCHÉ/ARRÊT du compresseur dans une plage de températures mesurées au niveau de l'entrée de la BDA, d'environ 18 °C (65 °F) à 32 °C (90 °F).

B. Position ARRÊT (« OFF ») (☉)

1. Pour arrêter l'appareil.

C. Refroidissement (graphique bleu)

1. Tourner le sélecteur sur Refroidissement (graphique bleu).
2. Régler le thermostat à la température désirée.
3. Choisir la vitesse du ventilateur la plus satisfaisante :
 - a. « HIGH COOL » : Pour le niveau le plus élevé de refroidissement et de déshumidification.
 - b. « MED. COOL » : Pour le niveau moyen ou normal de refroidissement.
 - c. « LOW COOL » : Lorsque le niveau de confort désiré est atteint, et pour le maintien de ce niveau de confort. Normalement, cette vitesse est utilisée la nuit.

i Le compresseur fonctionne par intermittence au fur et à mesure qu'un refroidissement est nécessaire pour maintenir le niveau de température choisi. Le ventilateur fonctionne lorsque le compresseur est à l'arrêt pour aider à maintenir l'uniformité de la température dans tout le bateau.

AVIS

Attendre au moins 2 minutes avant de remettre le compresseur en marche lorsqu'il a été arrêté manuellement à l'aide du sélecteur ou du levier de réglage de la température. Sinon, le compresseur pourrait se remettre en marche rapidement, ce qui entraînerait une surcharge du circuit d'alimentation ou du compresseur.

D. Chauffage (avec module de chauffage en option installé)

i Le mode chauffage **NE** remplace **PAS** un appareil de chauffage pour chauffer le bateau par temps froid. Le but est de supprimer la fraîcheur de certaines matinées ou journées froides.

1. Tourner le sélecteur sur **CHALEUR EN OPTION** (« **OPTIONAL HEAT** »).
2. Le ruban chauffant se met ensuite en marche et commence à chauffer.
3. Lorsque le niveau de température souhaité dans le bateau est atteint, déplacer le sélecteur à la position **ARRÊT** (« **OFF** ») ou **VENTILATEUR** (« **FAN** »).

i Le thermostat **NE** commande **PAS** le cycle MARCHÉ/ARRÊT (« **ON/OFF** ») du ventilateur/module de chauffage.

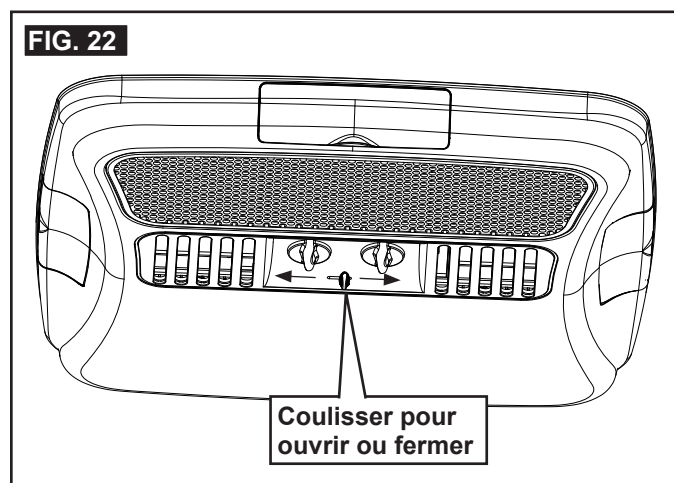
E. Ventilation (graphique noir)

i Le ventilateur fait circuler l'air dans le bateau sans refroidissement ni chauffage.

1. Tourner le sélecteur sur Ventilation (graphique noir). Il y a trois positions à choisir : vitesse élevée (« high »), vitesse moyenne (« med. ») ou vitesse basse (« low ») (FIG. 21).

F. Refoulement d'air central

1. Coulisser le levier pour ouvrir et fermer (FIG. 22).



MAINTENANCE

A. Filtre à air

1. Retirer périodiquement (au moins toutes les 2 semaines d'utilisation) le filtre à air situé derrière la grille de retour d'air. Laver le filtre à l'eau tiède et au savon, le laisser sécher et le remonter.



NE JAMAIS faire fonctionner l'appareil sans le filtre à air en place. De la poussière pourrait encrasser le serpentin de l'évaporateur en risquant d'affecter substantiellement la performance de l'appareil.

B. Boîtier de la BDA

1. Nettoyer le boîtier de la BDA et le tableau de commande avec un chiffon doux humidifié d'une solution modérément détergente. Ne jamais utiliser de cire à meuble ni de poudre à récurer.

C. Moteur du ventilateur

1. Il est lubrifié en usine et ne nécessite aucun entretien.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

A. Formation de givre sur le serpentin de l'évaporateur

1. Dans certaines conditions, il n'est pas inhabituel que du givre se forme sur une petite partie du serpentin de l'évaporateur. On peut le constater par la sortie d'air très froid à une très basse vitesse de l'air. Le givre peut se voir aux entrées d'air lorsque le filtre est enlevé. Si ceci se produit, vérifier le filtre et le nettoyer s'il est sale. S'assurer que les événements ne sont pas obstrués. Les appareils ont une plus grande tendance à former du givre lorsque la température extérieure est relativement basse. Ceci peut être évité en réglant le bouton de commande du thermostat à un réglage plus chaud (en le tournant à gauche). Si le givre continue, choisir un réglage VENTILATEUR SEULEMENT jusqu'à ce que le serpentin n'ait plus de givre, puis remettre en marche. Si le givre persiste, faire appel au centre de service après-vente le plus proche.

Un fonctionnement en mode ventilateur vitesse élevée/refroidissement donne une efficacité maximum en atmosphère très humide ou si la température extérieure est élevée.

Une utilisation de l'appareil très tôt le matin, et avant le début d'une période où il est prévu une température extérieure élevée, améliore considérablement la capacité de l'appareil à maintenir la température interne désirée.

C. Condensation

Le fabricant de cet appareil ne peut être tenu responsable des dommages causés par la condensation sur les plafonds, les fenêtres ou autres surfaces. L'air contient de la vapeur d'eau qui se condense lorsque la température d'une surface est inférieure au point de rosée. Au cours du fonctionnement normal, cet appareil retire une certaine quantité d'humidité de l'air, selon les dimensions de l'espace à climatiser. Le maintien des portes et fenêtres fermées lorsque l'appareil fonctionne réduit grandement le risque de condensation sur les surfaces intérieures.

B. Gain thermique

La capacité de l'appareil à maintenir la température intérieure désirée dépend de la quantité de chaleur qui pénètre dans le bateau.

Certaines mesures préventives permettent une réduction de l'entrée de chaleur et l'amélioration de la performance de l'appareil. Lorsque la température extérieure est très élevée, les mesures suivantes permettent une réduction de l'entrée de chaleur :

1. Amarrage du bateau à l'ombre;
2. Emploi de stores et/ou rideaux aux fenêtres;
3. Maintien des portes et fenêtres fermées ou peu souvent ouvertes;
4. Minimisation de l'emploi d'appareils générateurs de chaleur;
5. Addition de films à rejet de chaleur sur les fenêtres.

ENTRETIEN – L'APPAREIL NE FONCTIONNE PAS

Si l'appareil ne fonctionne pas ou fonctionne incorrectement, contrôler ce qui suit avant de contacter le centre de service après-vente.

- Inspecter le fusible ou le disjoncteur pour vérifier si le circuit est ouvert. S'assurer que le fusible n'a pas grillé ou que le disjoncteur est sur « ON » et non déclenché.
- Après cela, contacter le centre de service après-vente local pour obtenir de l'aide. Seul un personnel d'entretien qualifié doit exécuter des travaux d'entretien sur cet appareil.
- Si un cordon d'alimentation ou un câblage est endommagé et doit être remplacé, il doit l'être par le fabricant, son agent de service après-vente ou une personne qualifiée.

Pour localiser un technicien de service après-vente :

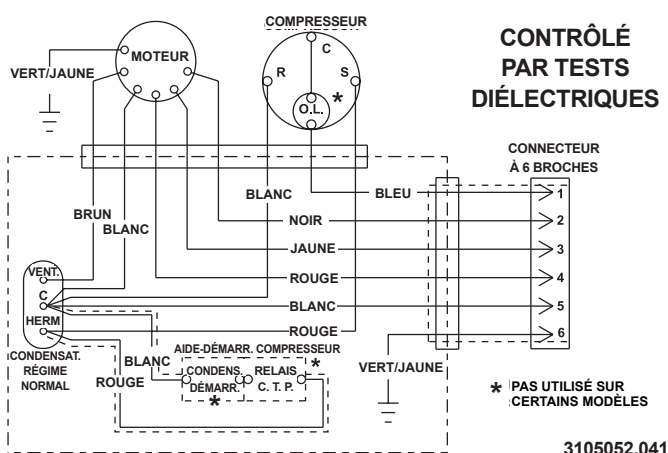
- Aller sur **WWW.dometic.com/marinedealers** ou
- Contacter Dometic Marine au **1-800-542-2477** de 8 heures à 17 heures, heure normale de l'Est, ou au **1-888-440-4494** après les heures d'ouverture et les fins de semaine.

Lors d'un appel, toujours préciser :

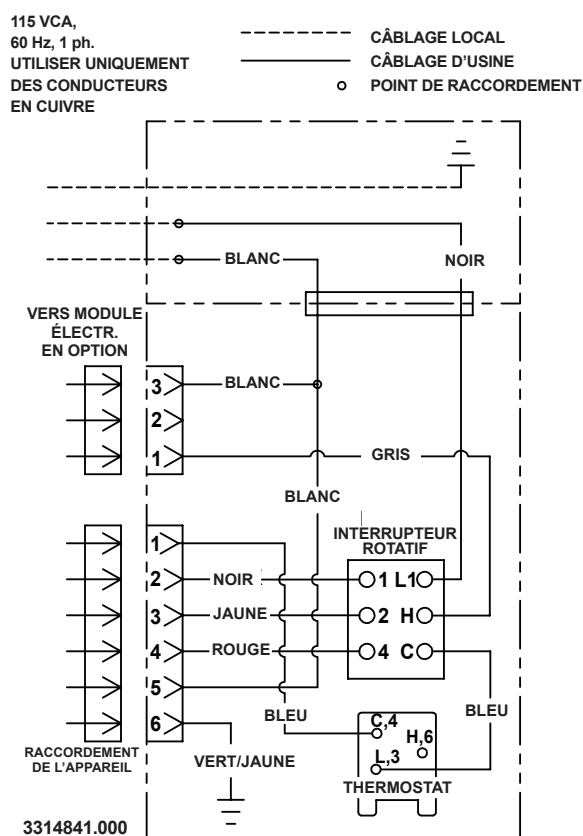
- Le numéro de série et le type d'appareil trouvés sur l'étiquette d'identification se trouvant sur le plateau de base de l'appareil. La grille de retour d'air doit être enlevée de la BDA pour voir l'étiquette.
- Les numéros de série et de modèle de la BDA se trouvent sur la plaque signalétique située sur le gabarit de plafond. Observer cette plaque par l'ouverture du filtre.

SCHÉMAS DE CÂBLAGE

A. Schéma de câblage de l'appareil



B. Schéma de câblage de la BDA



GARANTIE LIMITÉE DU PROPRIÉTAIRE

Comme il est décrit dans les présentes, Dometic limite la durée de toute garantie implicite à la durée de la garantie expresse de base et rejette aussi toute responsabilité de dommages directs ou indirects survenant par suite de l'application, de l'installation, de l'utilisation ou du mauvais fonctionnement de tout produit garanti.

A. CE QUI EST COUVERT

Que couvre la garantie limitée?

Les produits fabriqués par Dometic Corporation (Dometic) sont couverts par une garantie limitée comme étant exempts de défauts de matériaux ou de fabrication, en conditions normales d'utilisation et d'entretien. L'obligation de Dometic en vertu de cette garantie limitée se limite au remplacement ou à la réparation de toute pièce qui révélerait des défauts dans les limites définies à la **section C.** et qui, après examen par Dometic, apparaîtrait à Dometic comme étant défectueuse ou non conforme aux spécifications.

La garantie limitée remplace toute autre garantie expresse, obligation, responsabilité de la part de Dometic. De plus, Dometic ne sera pas responsable en cas de dommages directs ou indirects. Dans les cas où un remboursement comptant est fait, ce remboursement entraînera l'annulation du contrat de vente, sans réserve des droits de la part de l'acheteur. **Un tel remboursement constituera une satisfaction entière et finale de toutes les réclamations que l'acheteur a ou peut avoir à l'égard de Dometic par suite de toute violation réelle ou présumée de garantie, expresse ou implicite, y compris, sans limitation, toute garantie implicite ou qualité marchande ou aptitude à un but particulier.** Certains états ou provinces ne permettant pas l'exclusion/la limitation des dommages directs/indirects, la limitation ci-dessus peut ne pas s'appliquer pour vous.

Le concessionnaire n'est pas un agent de Dometic, sauf pour ce qui est de l'administration de la garantie ci-dessus, dans les limites précisées dans les présentes. Dometic n'autorise pas le concessionnaire ni une autre personne à assumer pour Dometic toute responsabilité en rapport avec cette garantie, ni toute responsabilité ni dépense engagée pour remplacer ou réparer ses produits, sauf ce qui est expressément autorisé dans les présentes. Dometic ne sera tenue par aucune obligation ni ne sera responsable en cas de dépenses sauf pour ce qui est spécifiquement autorisé et prévu dans cette section.

Dometic se réserve le droit d'améliorer ses produits, par des changements de conception ou de matériau, sans être obligée d'incorporer de tels changements dans ses produits de fabrication antérieure. Dometic peut faire les changements à tout moment dans la conception, les matériaux ou partie d'un modèle d'appareil d'une année en particulier, sans obligation vis-à-vis des propriétaires de modèle d'appareil fabriqué cette même année.

Cette garantie vous accorde à vous, l'acheteur, des droits juridiques spécifiques. Vous pouvez aussi bénéficier d'autres droits qui varient d'un état à un autre ou d'une province à une autre. Vous pouvez aussi bénéficier de droits de garantie implicite, y compris d'une garantie implicite de qualité marchande, ce qui signifie que votre produit doit être adapté au but ordinaire pour lequel de tels produits sont utilisés. **La durée des droits de toute garantie implicite est limitée à la durée de la garantie expresse précisée dans la section C.** Certains états ou provinces ne permettant pas de limitations quant à la durée d'une garantie implicite, la limitation ci-dessus peut ne pas s'appliquer dans votre cas.

B. CE QUI N'EST PAS COUVERT

Que ne couvre pas cette garantie limitée?

Cette garantie ne s'applique pas dans les cas suivants :

1. Pannes par suite d'une installation inappropriée ou utilisation contraire aux instructions.
2. Pannes par suite de mauvais traitement, utilisation inappropriée, accident, feu ou submersion.
3. Toute pièce fabriquée par Dometic qui a été modifiée au point où ses caractéristiques d'origine ont été altérées.
4. Toute pièce qui tombe en panne par suite de mauvaise utilisation, application ou installation inappropriée.
5. Articles non fabriqués par Dometic, c'est-à-dire articles qui ont été achetés à un autre fabricant et fournis à Dometic sans altération ou modification sauf en tant que pièce d'un appareil ou d'un composant fabriqué par Dometic.
6. Composants ou pièces utilisés ou appliqués par l'acheteur, comme parties intégrantes de produits non fabriqués par Dometic.
7. Main-d'œuvre résultant d'un accès difficile à un produit Dometic. L'installateur original ou le fabricant d'équipement d'origine (FEO) est responsable de l'accès à l'appareil.
8. Fuites par suite d'une installation inappropriée de systèmes de réfrigération ou de systèmes biblocs, par exemple presse-garniture, écrous évasés, raccords démontables. Le réglage de la charge de réfrigérant d'un système bibloc doit être facturé à l'installateur d'origine ou au FEO.
9. Dommages au moment du transport.
10. Pompes ayant tourné à sec, endommagées par l'eau ou dont les bouchons de congélation ont sauté.
11. Pompes avec têtes fissurées.
12. Les joints de pompe ne sont pas couverts.
13. Les ampoules UV ne sont pas couvertes.
14. Les déshydrateurs-filtres sur conduite liquide ne sont pas couverts.
15. Ventilateurs endommagés par l'eau.
16. Cartes logiques endommagées par l'eau. Cartes logiques avec MOV ayant sauté (pointe de tension). Afficheurs mal programmés.

GARANTIE LIMITÉE DU PROPRIÉTAIRE

17. Têtes d'affichage endommagées par l'eau.
18. Condenseurs et/ou évaporateurs encrassés.
19. Pannes par suite d'hivernisation inappropriée.
20. Appareil endommagé par suite d'un emballage de retour inapproprié.
21. Remplacement du fréon par un autre produit, sans autorisation de l'usine.
22. Frais environnementaux et/ou de récupération.
23. Frais de soudage et d'azote.
24. Les frais de déplacement sont compris dans les indemnités de travail horaires et ne doivent pas être facturés comme article séparé sans approbation préalable de l'usine.

L'installation et l'application des composants Dometic ne sont pas couvertes par Dometic. Dometic n'ayant aucun contrôle ou autorité quant au choix, à l'application ou à l'installation de ces composants.

C. PÉRIODE DE COUVERTURE

Qu'est-ce que la période de couverture?

(Voir **Périodes de garantie limitée** à la fin de ce manuel.)

Tous les composants Dometic comportent une plaque signalétique sur laquelle paraissent les numéros de modèle et de série. Le numéro de série est codé selon la date. Pour déterminer si un composant Dometic est sous garantie, procéder comme suit :

1. Déterminer la date de fabrication du composant d'après le numéro de série sur la plaque signalétique. Si l'on n'a pas l'habitude du code de date, écrire à Dometic ou contacter le centre du service à la clientèle de Dometic pour obtenir la date de fabrication. Les heures du service à la clientèle sont de 8 heures à 17 heures (États-Unis, heure normale de l'Est), du lundi au vendredi, sauf les jours fériés.
2. Il est possible qu'il y ait une durée importante entre la date à laquelle un composant est fabriqué et la date à laquelle il est mis en service. Dans de tels cas, la date de fabrication pourrait indiquer que l'article est hors de la période de garantie. Cependant, d'après la date à laquelle l'équipement est mis en service, l'article peut encore être couvert par la garantie Dometic décrite à la **section A**. Comme preuve de la date de mise en service, Dometic exige de l'installateur ou du concessionnaire du nouveau bateau une copie de l'acte de vente de l'équipement Dometic au propriétaire d'origine.

D. SERVICE

Comment obtenir un service en vertu de la garantie?

Veuillez lire la méthode suivante :

Si la panne d'un composant Dometic est déterminée comme couverte par la garantie Dometic et que le temps pendant lequel le composant est en service est déterminé comme étant dans la limite de la période de garantie, le propriétaire a les trois possibilités suivantes :

1. Option préférée : Demander à un concessionnaire agréé de service après-vente Dometic d'exécuter le travail nécessaire. Le client doit contacter le centre du service à la clientèle de Dometic pour une recommandation quant au concessionnaire le plus proche. Si le client connaît déjà un concessionnaire agréé de service après-vente, ce concessionnaire doit être contacté directement.
2. Deuxième option : Si le client contacte le centre du service après-vente Dometic pour connaître le nom d'un concessionnaire de service après-vente et que Dometic n'a personne dans cette zone en particulier, Dometic autorisera de faire appel à une compagnie locale et travaillera avec cette compagnie pour l'aider du mieux possible.
3. Troisième option : Le client peut renvoyer son équipement à l'usine pour que la réparation soit faite. Dometic s'efforcera de retourner l'équipement au client en moins de trois semaines. Si la réclamation représente un problème légitime de garantie, Dometic paiera le fret dans les deux sens. Dometic préfère dans cet ordre l'option 1. puis l'option 2. et enfin l'option 3. si les deux premières options ne sont pas possibles.

Le client peut contacter le centre du service après-vente Dometic au 954-973-2477, du lundi au vendredi, de 8 heures à 17 heures, heure normale de l'Est. Après les heures d'ouverture (soirs et fins de semaine), un soutien technique est offert en composant le numéro réservé de Dometic 888-440-4494, 24 heures sur 24.

GARANTIE LIMITÉE DU PROPRIÉTAIRE

E. TABLEAU DES PÉRIODES DE GARANTIE

CLIMATISEUR DE TOIT DURASEA DOMETIC		
Remarques importantes : 1. Les périodes de garantie commencent à la date de prise de possession du bateau par le premier propriétaire s'il a été installé par un FEO ou à la date de l'installation si l'installation a été faite par le concessionnaire, mais sans dépasser trois (3) ans à partir de la date de production. La garantie est cessible et portera sur la durée restante de la garantie originale du propriétaire basée sur la date d'origine de l'achat ou la date de l'installation. 2. La preuve d'achat ou l'installation peuvent être exigées pour vérifier la couverture de la garantie. 3. Tout appareil, ou pièce de rechange, installé par suite d'une panne couverte par la garantie, est garanti pour le reste de la garantie d'origine. La couverture de la garantie ne recommence pas à la date de réparation/ de rechange. 4. La couverture en vertu de la garantie ne dépassera pas trois (3) ans à partir de la date de production. 5. Ces périodes de garantie sont en vigueur à compter du 1^{er} mars 2010.		
Produit	Type de vente	Couverture de la garantie
Climatiseur de toit DuraSea	Installation par concessionnaire ou FEO	Garantie de 1 an, pièces et main-d'œuvre. Sans dépasser trois (3) ans à compter de la date de fabrication.